

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**016-211602302-20201002-D\_2020\_3\_5-DE**

**Reçu le 03/10/2020**

**8, place du champ de foire**

**16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38**

**mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

délibération :

D\_2020\_8\_5

Nombre de conseillers en exercice : 19

L'an deux mille vingt, le vendredi 02 octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie - salle du conseil, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Présents : 18

Date de convocation du : 24 Septembre 2020

Votants : 19

**Présents** : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame L'HOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLLEAU Thierry, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

**Objet : Engagement avec**

**l'INSEE pour la dématérialisation des bulletins d'état-civil**

**Pouvoirs** :

Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Madame ALIX Florence

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur FOUCHÉ Joël

**Secrétaire de Séance** : Madame Sophie LALANDRE

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la période de confinement, la nécessité de remonter très rapidement les données de mortalité a conduit les collectivités locales à dématérialiser l'envoi des bulletins d'état-civil à l'INSEE. Ce mode d'envoi perdure aujourd'hui via l'application « Aireppnet » de l'INSEE. Afin de se conformer aux règles d'utilisation de l'application, l'INSEE nous demande de signer un engagement de la commune sur la transmission des bulletins d'état-civil à l'INSEE via l'application. L'engagement est conclu à compter de la date de sa signature et annule et remplace tous les accords ou déclarations antérieurs.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer cet engagement afin de dématérialiser les bulletins d'état-civil à l'INSEE.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer cet engagement avec l'INSEE.**

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 02/10/2020, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Le Maire,

Michel CARTERET.

